



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

1^{er} décembre 2016

CNR ET LE SYNDICAT MIXTE INSPIRA SIGNENT UN ACCORD DE PARTENARIAT POUR L'AMENAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT D'INSPIRA, SITE INDUSTRIEL ET MULTIMODAL D'ENVERGURE NATIONALE

Mercredi 30 novembre, à l'issue d'une table ronde sur l'écologie industrielle organisée dans le cadre de POLLUTEC, Elisabeth Ayrault, Présidente Directrice générale de CNR, et Jean-Pierre Barbier, Député, Président du Conseil Départemental de l'Isère, et Président du Syndicat Mixte INSPIRA, ont signé une convention de partenariat visant à renforcer leurs coopérations pour le développement d'INSPIRA. Il portera notamment sur l'aménagement de terrains destinés à l'implantation d'entreprises et le renforcement des services sur le site. CNR apportera une contribution financière de 5 Millions d'euros pour la durée de ce partenariat courant jusqu'en 2023.

Par cette convention, CNR affirme son implication dans un projet innovant en faveur de l'écologie industrielle.. Dans le cadre de ce partenariat, CNR mettra à disposition son expérience de l'exploitation portuaire et son expertise dans la gestion des énergies renouvelables pour le développement de projets de mobilité électrique, de stockage d'énergie, d'économie circulaire ou de smartgrids sur INSPIRA. Comme le souligne Elisabeth Ayrault : « il est possible de réconcilier industrie et écologie. INSPIRA en est un très bon exemple »

INSPIRA développe, au cœur d'un écosystème industriel dynamique, un espace industriel responsable et multimodal dont une partie du foncier est concédé à CNR par l'Etat. L'offre de services et d'infrastructures multimodales répond d'ores et déjà aux besoins de nombreux industriels. Ils disposeront par ces développements d'un potentiel supplémentaire pour de nouvelles activités créatrices d'emplois et de valeurs pour le territoire. Jean-Pierre Barbier souhaite « un espace industriel répondant aux enjeux du développement durable : économique, social et environnemental. **INSPIRA est aujourd'hui un lieu unique pour les développements industriels au regard des services de hauts niveaux qui sont proposés et au regard des futurs services multimodaux et fourniture d'énergie que nous souhaitons développer avec CNR.** C'est un accord clé pour tous les membres et partenaires d'INSPIRA ».

Au-delà des futurs travaux et implantations sur le domaine CNR qui se réaliseront en 2017, ce partenariat favorisera le développement de projets comme INSPIR'ECO, outil innovant d'aide à l'implantation d'entreprises, prenant en compte les synergies énergétiques interentreprises, ou encore comme Cashemir, projet de production d'hydrogène pour l'industrie et la mobilité à partir d'énergie photovoltaïque, récemment labellisé « territoire à hydrogène » par le Ministère de l'environnement de l'énergie et de la mer dans le cadre de l'appel à projet national .

cnr.tm.fr

www.espace-inspira.fr

CONTACTS PRESSE

CNR - Béatrice Ailloud-Karmin : 04 72 00 67 21 / b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

INSPIRA - Anne-Marie Escoffier : 04 74 86 83 80 / contact@zone-industriale-portuaire.fr

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel et d'INSPIRA http://www.twitter.com/Espace_INSPIRA



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A propos d'INSPIRA

INSPIRA - Espace industriel, responsable et multimodal, bénéficie d'une implantation stratégique au cœur de la Région Auvergne-Rhône-Alpes sur l'axe économique Nord-Sud européen et à proximité des métropoles de Lyon et Grenoble.

Plus de 20 entreprises et 900 emplois produisent sur INSPIRA. En parallèle, 160 hectares sont disponibles pour l'accueil de nouveau développement orienté vers les industries d'avenir : énergie, matériaux, recyclage, chimie, écotechnologie, agro-industrie, distribution multimodale...

INSPIRA s'attache à proposer aux entreprises une implantation compétitive reposant sur les synergies industrielles possibles en termes de flux de matières et d'énergies ou de mutualisation d'équipements. L'écologie industrielle est ainsi un vecteur de l'aménagement et du développement économique d'INSPIRA.

La maturité et l'efficacité du système de management environnemental d'INSPIRA, lui permet d'être la première zone d'activité en Isère d'initiative publique certifiée ISO 14001.

En tant que deuxième site portuaire du bassin Rhône Saône et faisant partie des premiers sites de fret de la région, INSPIRA s'impose comme un hub multimodal fort : proximité immédiate A7, embranchements fer et fleuve, réseaux de pipelines et services multimodaux du Port public CCI Nord Isère.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes, le département de l'Isère et la Communauté de communes du Pays Roussillonnais ont créé le Syndicat Mixte de la Zone Industriale Portuaire pour assurer la maîtrise d'ouvrage du développement du site INSPIRA. Ce dernier est présidé par Jean-Pierre BARBIER, Député et Président du Département de l'Isère. INSPIRA est développé en partenariat avec la Compagnie Nationale du Rhône, concessionnaire du Domaine Public Fluvial de l'Etat.

A propos de CNR

CNR est le 1er producteur français d'énergie exclusivement renouvelable. Elle produit et valorise en moyenne annuelle plus de 15 TWh issus de son mix hydraulique, éolien et photovoltaïque. Energéticien expert en optimisation des énergies intermittentes, elle maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur et joue un rôle majeur sur les marchés européens de l'électricité. Le capital de CNR est majoritairement public : le Groupe Caisse des Dépôts ainsi que des collectivités locales détiennent plus de 50 % des actions et ENGIE, actionnaire de référence, 49,97 %.

Sur ses 18 plates-formes industrielles multimodales, CNR favorise l'intermodalité avec la requalification de ses sites et la création de nouvelles infrastructures en partenariat avec les acteurs locaux. Dans le cadre de ses Missions d'Intérêt Général, elle poursuit dans la voie d'une industrialisation durable et concertée, en participant aux projets de développement de l'économie circulaire comme avec INSPIRA.

Actuellement, 230 clients industriels et logisticiens, représentant 4 500 emplois directs, sont implantés sur ses plateformes industrielles et sites d'activités. Par ailleurs, CNR met à la disposition des entreprises recourant à la voie d'eau un réseau de quais publics qui maille le territoire rhodanien (1 tous les 20 à 30 kms) et 880 ha de terrains multimodaux dont 220 ha de réserve foncière.

Agir pour le développement durable du territoire rhodanien fait partie intégrante de son modèle de développement, basé sur la redistribution d'une partie de la valeur créée aux territoires dont est issue la production d'électricité. Depuis 10 ans, ses Missions d'Intérêt Général, élaborées en concertation avec les parties prenantes, renforcent ce lien étroit.

CONTACTS PRESSE

CNR - Béatrice Ailloud-Karmin : 04 72 00 67 21 / b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

INSPIRA – Anne-Marie Escoffier : 04 74 86 83 80 / contact@zone-industriale-portuaire.fr

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR Officiel et d'INSPIRA [http://www.twitter.com/Espace INSPIRA](http://www.twitter.com/Espace_INSPIRA)

cnr.tm.fr

www.espace-inspira.fr